

# Séance du 6 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six février à vingt-heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 31/01/2023*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

*Affichage porte de la Mairie le 31/01/2023*

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc - COJEAN François - LE MAINTEC Gwenaëlle - VIDCOQ Marc – - GAUTHIER Olivier - LE VERGE Stéphane - THOME Valérie - OLLITRAULT Michelle - LE POTIER Marie-Laure - LE DEUFF Olivier - JAN Antoine - LE MARCHAND Fabienne – NEVO Laurent

Absente excusée : LIZIARD – FLOC'H Marion

Secrétaire de séance : Gwenaëlle LE MAINTEC

## **1- Indemnités de fonction**

### **A / Rappel des délégations :**

#### **Les Adjoints :**

**Monsieur Loïc NOGUES**, 1er adjoint, délégué à la voirie communale et rurale, aux terrains des sports, aux réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées ainsi qu'à la collecte des déchets ménagers.

**Madame Valérie THOME**, 2ème adjointe, déléguée à la transition énergétique et aux économies d'énergie. En charge des logements locatifs et des bâtiments communaux

**Monsieur François COJEAN**, 3<sup>ème</sup> adjoint, délégué à la communication et à l'information communales, à la valorisation du patrimoine bâti et naturel, aux instances culturelles communales et intercommunales (bibliothèque -médiathèque, CAC SUD, Loudéac Communauté Bretagne Centre, etc..) et à l'accès au numérique.

**Madame LE MAINTEC Gwenaëlle**, 4<sup>ème</sup> adjointe, déléguée à la vie associative, aux activités de loisirs et sportives, à l'animation de l'enfance, de la jeunesse et au suivi des personnes vulnérables.

En charge du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Déléguée à l'ASCRL

#### **Les conseillers délégués :**

- **M. Stéphane LE VERGE**, délégué aux bâtiments communaux
  - **Mme Michelle OLLITRAULT**, déléguée à l'accueil (réceptions, embellissement), à la relation avec les commerçants, à la gestion des salles de réception communales, aux affaires périscolaires (restaurant scolaire, garderie, etc).
- Déléguée aux affaires sociales au sein de Loudéac Communauté Bretagne Centre

- **M. Marc VIDCOQ**, délégué au budget et au financement des écoles ainsi qu'à la gestion de l'eau potable (Syndicat intercommunal d'adduction d'eau d'Hilvern). Délégué aux instances gestionnaires des réseaux d'électrification ou de télécommunication (SDE).
- **M Laurent NEVO**, délégué aux affaires agricoles

**B/ Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur les indemnités de fonction.**

Il est proposé de maintenir l'enveloppe actuelle, qui, avec les indemnités de Mme LE MAINTEC et M NEVO, se répartit comme suit :

Indemnité du Maire :

M. Alain GUILLAUME : **36 % de l'indice brut 1027** soit 1449.19 € brut

Indemnité des adjoints (4) :

Gwenaëlle : Mr NOGUES Loic, Mme THOMÉ Valérie, M. COJEAN François, Mme LE MAINTEC

**12 % de l'Indice Brut 1027** soit 483.06 € brut pour chaque adjoint.

Indemnité des conseillers délégués (4) :

Mme OLLITRAULT, **7% de l'indice brut 1027** soit 281,78 brut

M LE VERGE, **5% de l'indice brut 1027** soit 201,27€ brut

M. VIDCOQ Marc **5 % de l'indice brut 1027** soit 201.27 € brut

M. NEVO Laurent : **2.5 % de l'indice brut 1027** soit 100.63 € brut

Le Conseil Municipal est invité à voter cette proposition

**2- Mise à jour des commissions municipales**

Délibération du 05/09/202, avec composition actuelle. Suite aux modifications apportées au sein de l'assemblée, il convient de procéder à la mise à jour des commissions communales, Ainsi M. Laurent NEVO fait son entrée dans les commissions suivantes :

- Commission des travaux de voirie, des terrains de sports et des réseaux aériens et souterrains.
- Commission des affaires agricoles et association foncière
- Commission des finances communales
- Commission d'ouverture des plis

✓ **CCAS**

Mme SAGUET, adjointe et conseillère démissionnaire restera dans le CCAS, à titre de membre consultative.

✓ **Organismes extérieurs : ASLH**

Mme LE MAINTEC, adjointe, est désignée pour représenter l'ALSH

✓ **Commissions intercommunales Loudéac Communauté Bretagne Centre** ( en bleu les modifications)

Intitulé de la commission	Membres titulaires	Membres suppléants
Finances	Alain GUILLAUME	Marc VIDCOQ
Economie et emploi	Marc VIDCOQ	-
Tourisme (équipements)	François COJEAN	Michelle OLLITRAULT
Action sociale- Santé et Mobilités : - Référent petite enfance-enfance et jeunesse	Gwenaëlle LE MAINTEC	Michelle OLLITRAULT
- Référent service à la personne (transport à la demande, portage de repas-services d'aide et de soins à domicile...)	Michelle OLLITRAULT	Marie-Laure LE POTIER
- Référent logement social	Valérie THOMÉ	Olivier LE DEUFF
Urbanisme-Habitat	Valérie THOMÉ	Olivier LE DEUFF
Eau-Assainissement	Alain GUILLAUME	Marc VIDCOQ
Collecte, Gestion et Valorisation économique et environnementale des déchets	Loïc NOGUES	Valérie THOMÉ
Agriculture et Environnement	Laurent NEVO	Fabienne LE MARCHAND
Energies et Développement Durable	François COJEAN	Valérie THOMÉ
Attractivité Territoriale	Marc VIDCOQ	-
Sports et équipements sportifs d'intérêt communautaire	Gwenaëlle LE MAINTEC	Olivier GAUTHIER
Culture	François COJEAN	-
Communication	François COJEAN	Antoine JAN

### **3- Lotissement « les terrasses de la Chouette Cheveche » : revente d'un lot**

L'acquéreur du lot N° 24 de 693 m<sup>2</sup> a décidé de ne pas donner suite à son projet de construction d'une maison d'habitation. Il a sollicité le notaire pour savoir si la commune accepterait de lui racheter son terrain que nous lui avons vendu 18 364.50 €, frais d'acte inclus.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante pour le rachat de ce lot à M. KEO dans les conditions citées ci-dessus.

### **4- Bâtiments : point sur les travaux en cours et devis**

- Logements rue Nationale : travaux de couverture terminés.
- Devis en attente pour l'isolation phonique entre le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage, et isolation des combles
- Pharmacie : début des travaux de couverture côté parking en mars
- Salle du Conseil : devis en attente, pour rénovation parquet. Les ouvertures vont être remplacées comme convenu lors d'un précédent conseil.
- Diagnostics énergétiques : prévoir un appel d'offre pour réaliser diagnostic dans tous les logements locatifs, un inventaire des logements doit être réalisée.

### **5- Voirie :**

- Programme 2023, adhésion au groupement de commande de LCBC, devis estimatif pour une tranche ferme, « La porte es Bouleau » de 9 944.50 € HT. Accord à

l'unanimité.

- Marquage au sol : un programme va être lancé, un état des lieux pour inventaire est en cours avant lancement appel d'offres
- Rue de la Gare : une 1<sup>ère</sup> estimation chiffrée été réalisée par le cabinet NICOLAS pour la pose de 4 chicanes avec panneaux soit 8 050 € HT. Les membres de la commission voirie vont se réunir pour finaliser ce projet.
- Fauchage : un appel d'offres a été lancé, 4 entreprises ont été consultées.
- Lotissement de la Chouette Chevêche : étude et contact en cours pour finition voirie

## **6- Appel à candidatures pour location parcelles communales (2ha70) en bail précaire**

Les parcelles agricoles communales sont systématiquement mises à disposition d'agriculteurs en baux précaires d'une durée maximale de trois années et nous étions, en Septembre dernier, au terme d'un cycle de 3 ans.

Pour mémoire, l'appel à candidature est réalisé par la commune et les candidatures sont soumises à l'analyse de l'association foncière qui fait ensuite sa proposition au conseil municipal. Les critères retenus visent à donner la priorité aux exploitants de la commune, jeunes exploitants ou disposant des plus faibles moyens de production. Trois parcelles viennent d'être vendues par Loudéac communauté à ID Logistics et les baux précaires ne seront donc pas à pourvoir pour ces parcelles.

Une autre parcelle en bail précaire du parc d'activité de Saint Caradec Bel air va être transférée à l'entreprise BODEMER pour sa future extension.

Reste la parcelle communale située autour du cimetière, d'une superficie de 2,7 ha.

Un appel à candidatures va être lancé.

## **7- Questions diverses**

- Elagage : une opération d'élagage exclusivement dans le bourg a été présentée à deux entreprises. L'assemblée délibérante décide, à l'unanimité, de retenir l'offre faite par l'entreprise Gwezenn de Plémet au prix de 5 960 € HT.
- L'Association des Maires de France et la Protection Civile lancent un nouvel appel aux dons financiers pour la fourniture de générateurs en Ukraine. L'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide le versement de la somme de 500 €.
- Classes de mer école d'Hilvern (du 11/04 au 14/04) et école Ste Thérèse (du 01/03 au 03/03) : à la demande de chaque école et après rencontre avec leurs représentants pour présentation des projets et leur financement, l'assemblée décide, à l'unanimité, le versement de 50 € par enfant, soit pour l'école d'Hilvern, 52 enfants x 50 € = 2600 € et pour l'école Ste Thérèse 40 enfants x 50 € = 2 000 €.
- Aides aux classes délocalisées : M. Le Maire rappelle que les jeunes collégiens et lycéens peuvent prétendre sous conditions de ressources des parents à une aide communale pour les sorties-séjours organisés par les établissements scolaires à hauteur de 40% du coût du séjour plafonné à 100 €.

- Invitation à la visite du cabinet médical ce vendredi 10 Février, pour réception des travaux avant l'arrivée du médecin le 20 février.
- Sortie élus/personnel : rappel de la date de la sortie arrêté au 14 juin. Idées : golfe du Morbihan, château de la Roche Jagu
- Bacs à composte : discussion à LCBC lors de leur prochaine réunion en mars
- Pont de Kerdudaval : devis toujours en attente
- Ages et Vie : Mr Le Maire informe l'assemblée de l'avancement positive du dossier
- Dispositif « argent de poche » : Dates retenues = mercredi 19 avril et mercredi 12 juillet 2023  
« Journée citoyenne » : dates retenues = samedi 22 avril et samedi 23 septembre 2023
- Jeux de boules : devis pour achat de tôles pour remplacement d'un pan de mur = SBP 1 299.06 € HT. Ces travaux permettraient d'avoir plus de clarté dans le local et seraient réalisés par les boulistes. Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.
- Equipement complémentaire audio/visio salle des fêtes : devis pour baie de brassage salle Etoiles et enceintes salle Ajoncs d'Or, devis d'Excel Audio de 2303.52 € HT. Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.